



Unité mobile mise en place à Toul (Source : ATMO Grand Est)

Evaluation de la qualité de l'air à Toul

Présentation de la campagne de mesures 2024-2025

Contexte et objectif de la campagne

ATMO Grand Est dispose des moyens techniques et d'une expertise permettant d'accompagner une gestion de l'atmosphère à long terme mais aussi à court terme, en cohérence avec la stratégie nationale déclinée et renforcée à l'échelle territoriale et locale. Ainsi, l'organisme met à disposition des éléments de diagnostic permettant d'évaluer la qualité de l'air, les émissions de polluants et de gaz à effet de serre des territoires mais aussi d'estimer l'exposition des populations à une qualité de l'air dégradée.

Dans le cadre de son projet associatif CAP 2030, ATMO Grand Est a établi une stratégie « agglomération » visant à améliorer les connaissances et à identifier l'exposition des populations en zones urbaines. Cette stratégie vise à compléter le dispositif réglementaire existant par la réalisation de campagnes de mesures sur les zones urbanisées où se combinent des émissions de polluants importantes associées au trafic routier, aux chauffages domestiques ainsi qu'à une densité de population importante résidant aux abords immédiats de ces axes de circulation et dans les quartiers. La ville de Toul est concernée par cette stratégie agglomération pour l'année 2024.

Par ailleurs, ATMO Grand Est a été sollicité par l'Association du Toulinois pour la Préservation du Cadre de Vie pour évaluer la qualité de l'air à Toul, avant la mise en place d'un projet d'extension de l'A31 et la construction d'une chaufferie biomasse. Le trafic routier est aussi une autre problématique identifiée au niveau du territoire de la Communauté de Communes Terres Tuloises (CC2T).

L'objectif de cette étude est d'évaluer la qualité de l'air à différents points du territoire de la CC2T. Pour ce faire, ATMO Grand Est va suivre pendant une année les concentrations des polluants suivants : dioxyde d'azote (NO₂), particules PM10 (dont le diamètre est inférieur à 10µm) et les particules fines (dont le diamètre est inférieur à 2,5 µm) PM2,5.

Moyens de mesure mis en place

Pour suivre les polluants identifiés ci-dessus, ATMO Grand Est va réaliser des mesures en trois points différents du territoire. Une unité mobile est installée à Toul, elle va suivre sur une année les niveaux de pollution.

Pour compléter ce suivi, une deuxième unité mobile mesurant les mêmes polluants, à savoir le dioxyde d'azote et les particules (PM10 et PM2,5) est mis en place à Dommartin-Lès-Toul.

Enfin, un troisième point de mesure est mis en place à Gondreville.

Sur les trois unités mobiles seront placés également des tubes passifs pour prélever le dioxyde d'azote, et deux sites seront instrumentés dans le secteur de Gondreville.



*Tube passif NO₂ et support
(Source : ATMO Grand Est)*

Durée de la campagne

La durée de la campagne est de 12 mois, elle sera réalisée sur une année glissante 2024-2025. Un des trois moyens mobiles mesure en continu les polluants sur une année. Le second moyen mobile réalisera des mesures sur 4 périodes de 14 jours et le troisième réalisera des mesures sur 4 périodes de 30 jours, lors des différentes saisons. Les mesures par tubes passifs seront également réalisées sur 4 périodes de 14 jours réparties sur les différentes saisons.

Les résultats de cette étude seront disponibles sur notre site internet : www.atmo-grandest.eu.

ATMO Grand Est

ATMO Grand Est est un organisme de surveillance et d'étude de la pollution atmosphérique dans la région Grand Est, agréé par le ministère chargé de l'Environnement. ATMO Grand Est regroupe des représentants de l'Etat, des industriels, des collectivités locales et territoriales ainsi que des mouvements associatifs et personnalités qualifiées.

Cette structure réalise des missions tant réglementaires que collégiales et s'appuie sur une vision intégrée pour ses champs d'intervention ainsi que sur des valeurs sociétales fortes. Ainsi ATMO Grand Est assure :

- * Des missions d'observatoire et de communication (dont la surveillance et l'information réglementaires), d'aide à la décision et d'amélioration des connaissances, toutes orientées vers l'action en résonance avec le plan national de surveillance de la qualité de l'air, avec comme finalité l'amélioration du capital atmosphérique vis-à-vis de ses impacts sur la santé et l'environnement.
- * Un champ d'intervention en approche intégrée couvrant les propriétés chimiques et physiques de l'atmosphère extérieure et intérieure depuis les sources d'émissions (polluants et gaz à effet de serre) et les déterminants comme l'énergie, jusqu'à l'évaluation des actions prenant en compte les impacts sur la santé et l'environnement voire sur le social et l'économie.
- * Une organisation responsable s'appuyant sur des valeurs professionnelles (efficacité des outils et valorisation de l'expertise, coopérations, ...) et managériales (relations et conditions de travail) et se fondant sur des valeurs sociétales (intérêt collectif, collégialité, transparence, impartialité, dialogue respectueux avec et entre les parties prenantes, proximité avec le territoire, réduction des inégalités d'exposition avec protection des personnes vulnérables, ...).

Retrouvez-nous sur notre site internet et notre page Facebook

Internet : www.atmo-grandest.eu

Facebook : <https://www.facebook.com/atmograndest>



AtMO

GRAND EST

Metz - Nancy - Reims - Strasbourg

Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise - 5 rue de Madrid - 67300 Schiltigheim

Tél : 03 88 19 26 66 - Fax : 03 88 19 26 67 - contact@atmo-grandest.eu

Siret 822 734 307 000 17 - APE 7120 B

Association agréée de surveillance de la qualité de l'air